



Syndicat des Jeunes
Biologistes Médicaux

Ensemble construisons l'avenir
Excellence Éthique Conscience

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2018

Rapport bi-académique sur la biologie médicale : le SJB approuve.

Mené en concertation avec de nombreux acteurs du secteur, ce rapport reprend les points majeurs défendus par le SJB.

I/ MISSIONS DU BIOLOGISTE MEDICAL

1/ Défense de la disposition dite « N bios N sites » : le SJB veut valoriser la présence du biologiste médical sur chaque site auprès des patients. **Le SJB se dresse contre les lobbys qui souhaiteraient supprimer cette disposition dans l'objectif purement comptable de maintenir un prix spéculatif sur les laboratoires en vue de rachats par les grands groupes.**

2/ Prévention et dépistage : le SJB soutient les préconisations du rapport d'impliquer massivement les biologistes dans les actions de prévention, de dépistage, de promotion de la santé et assurer auprès des patients un conseil biologique de proximité.

II/ ORGANISATION DES SOINS EN BIOLOGIE MEDICALE

1/ Gestion des urgences : « 40 % des praticiens interrogés déclarent avoir constaté, au cours de ces dernières années, un allongement des délais de rendu des résultats d'analyses [...]. Le SJB défend une biologie de proximité et **la santé des patients doit passer avant les restructurations suprarégionales à marche forcée.** Un forfait urgence doit être créé.

2/ Accréditation : « Remplacer l'obligation d'accréditation des analyses rarement effectuées ou très spécialisées par d'autres processus ». **Le SJB soutient cette position : il faut faire évoluer l'obligation d'accréditation de 100% des examens vers une accréditation de 100% des sous-familles.** Des réflexions sont en cours avec les instances de tutelles et le COFRAC afin d'assouplir et de médicaliser la démarche d'accréditation en France.

3/ Financiarisation : « Faire respecter strictement les dispositions réglementaires visant à limiter la financiarisation de la biologie médicale ». Dans la loi de 2013, le législateur a tenté de freiner la financiarisation du secteur mais des montages financiers controversés – et contestés par le SJB – ont vu le jour, accélérant la financiarisation à une vitesse stupéfiante. **Le SJB sera inflexible quant au respect de l'indépendance professionnelle des biologistes et s'opposera à ces montages.**

III/ ATTRACTIVITE ET FORMATION

Le SJB défend l'unicité du diplôme et a contribué activement à la construction de la réforme du troisième cycle. Il soutient activement l'augmentation du nombre d'années recherche pour les internes en biologie médicale, les Formations Supplémentaires Transversales (FST) orientées vers l'exercice clinique, l'innovation biotechnologiques et numérique et la mise en place d'agrément de stages dans le secteur libéral en accompagnant les structures désirant accueillir des internes.

Le SJB partage les réflexions du rapport : **il faut améliorer l'attractivité de la spécialité en permettant aux internes de choisir leur futur mode d'exercice en connaissance et en pleine autonomie.**

Le SJB salue le travail commun des Académies de médecine et de pharmacie dans l'élaboration de ce rapport.

CONTACT PRESSE :

Syndicat des Jeunes Biologistes Médicaux
2 rue des celtes
68510 Sierentz, France

Tel : Dr. Lionel Barrand 06.67.20.81.88

Courriel : sjbiomed@gmail.com

Twitter : @SJB_Crew